

L'entraînement des aviateurs britanniques au Canada

Le premier ministre King dit que ce plan a fait de notre pays un pivot en vue de la victoire finale — Le gouvernement n'a pas retardé l'exécution du plan mais il a exigé que tout établissement militaire au Canada reste sous la direction du gouvernement canadien — Il défie le Dr Manion de prouver ses assertions "inexactes" de nature à faire du tort à la cause des Alliés — Le plan n'a pris corps qu'environ un mois après le début des hostilités

Ottawa, 9. (D.N.C.) — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a consacré sa causerie radiophonée, hier soir, à la question de l'entraînement des aviateurs britanniques au Canada. Il a déclaré en partie ce qui suit:

Le plan d'entraînement des aviateurs a fait du Canada, en vue de la victoire finale, le pivot du Commonwealth britannique. Bien que les données relatives à cette grande entreprise soient du domaine public et ne fassent plus aucun doute, le chef de l'opposition et ses amis, désireux de discréditer le gouvernement, persistent à réitérer leurs assertions inexactes concernant son exécution et la contribution importante que le Canada y apporte. Ces assertions ne peuvent aider à la poursuite de l'effort de guerre du Canada; elles peuvent faire beaucoup de mal à la cause alliée.

Voici les paroles qu'a prononcées le Dr Manion à la Chambre des Communes, le 25 janvier de cette année: "En réalité, dès le 1er juillet 1938, — je pense même que l'événement remonte à 1937 — les Anglais étaient venus supplier le premier ministre de leur donner le droit, à titre de membres du même Empire, d'établir au Canada des écoles destinées à la formation de pilotes anglais". Pas plus tard qu'hier soir, le Dr Manion a répété cette assertion dans une émission radiophonique nationale. Ses candidats et partisans se font son écho par tout le pays.

En ma qualité de premier ministre du Canada, je tiens à déclarer immédiatement que cette affirmation est absolument inexacte. Une fois de plus, je demande au Dr Manion de dire formellement quels sont les délégués britanniques qui sont venus me faire une proposition, à quelle époque ils étaient au pays, et quelle a été la nature exacte de leur requête. Aucun personnage britannique n'est venu au Canada présenter une requête au premier ministre en 1937, 1938, ou en aucune autre année. En 1937, je n'ai eu aucun entretien avec qui que ce soit sur la possibilité de former des pilotes britanniques au Canada. En 1938, je n'ai eu aucun entretien avec qui que ce soit sur un aspect quelconque du projet, avant qu'une question bien précise ait été mise à l'étude par le haut-commissaire anglais d'alors, sir Francis Floud.

Je défie le Dr Manion et tous ses amis, connus ou anonymes, de me nommer qui que ce soit, à part sir Francis Floud, qui, antérieurement au 1er juillet 1938, aurait été autorisé par le gouvernement anglais à causer avec moi d'une question quelconque touchant à l'entraînement de pilotes anglais au Canada.

Le gouvernement anglais, me fit entendre ce jour-là que sir Francis Floud, désirait examiner la possibilité d'envoyer au Canada, pour y poursuivre leur entraînement, des pilotes anglais ayant déjà reçu quelque instruction dans le Royaume-Uni. Il ne fut question que d'entraînement à un stage avancé, en vue du vol à longue distance, et de pratique du tir. On songeait au Canada pour ce genre de formation à cause d'avantages évidents. Nous possédons de vastes espaces très sûrs qui n'existent pas en Grande-Bretagne. Notre pays est situé bien plus près des îles britanniques que tout autre Dominion. Sir Francis Floud n'exposait aucun projet précis.

Je fis remarquer au haut-commissaire de Grande-Bretagne que le gouvernement du Royaume-Uni ne saurait posséder, entretenir, réglementer et diriger des établissements d'entraînement au Canada sans soulever de graves questions d'autorité et d'administration. Je lui expliquai que notre état de nation libre au sein du Commonwealth britannique exigeait que tout établissement militaire au Canada reste sous la direction du gouvernement canadien. J'en suis sûr, tout véritable Canadien partagera ma manière de voir à ce sujet.

Je ne m'opposais nullement à l'idée de fournir les moyens de procéder à l'entraînement chez nous de pilotes anglais. Bien au contraire, avec l'assentiment de mes collègues du cabinet, j'ai offert, au nom du gouvernement canadien, de fournir ces moyens sans tarder, sous la direction du ministre canadien de la Défense nationale. J'ai expliqué tout cela en détail à la Chambre des communes, le 1er juillet 1938, immédiatement, pour puiser dans nos conversations en question. Ces faits sont du domaine public. Ils sont véritables, incontestés et incontestables. Personne, en notre pays, n'est le moins du monde excusable de les exposer sous un jour faux. Le compte rendu des délibérations au Parlement anglais, non moins que du nôtre, confirme la véracité de mes affirmations.

Ainsi que je le disais dans une précédente causerie radiodiffusée, le plan d'entraînement du Commonwealth n'a pris corps qu'environ un

mois après le début des hostilités. Le gouvernement anglais l'a conçu quand la rapide conquête de la Pologne par l'Allemagne eut démontré l'importance décisive de la supériorité dans les airs. En réalité, l'intervention du Canada en 1938 et en 1939, les études alors faites et la solution alors apportée à la question d'autorité avaient fixé le principe qui devait présider à l'organisation et à la réglementation d'un plan d'entraînement en commun. Nos agissements de cette époque ont contribué à l'évolution du plan et l'ont même hâtée. La preuve de notre sincérité et de notre compétence était si complète que lorsque le plan fut proposé, les gouvernements du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande n'hésitèrent aucunement à choisir le Canada comme centre de l'entreprise lancée en commun par le commonwealth tout entier. Comme je le disais au début de mes remarques, ce plan a fait du Canada un pivot en vue de la victoire finale.